



## ARCHIVED - Archiving Content

### Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

## ARCHIVÉE - Contenu archivé

### Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

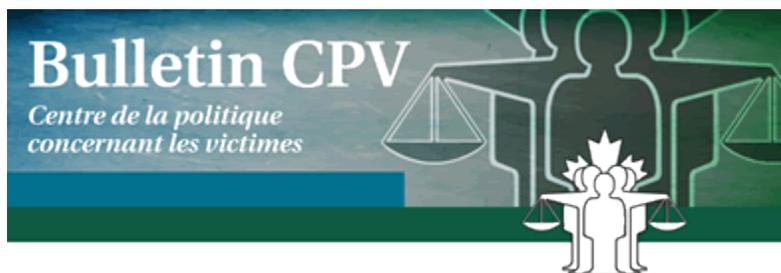
This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

# Bulletin électronique - Été 2012



## Bienvenue

Pamela Arnett, *directrice et avocate conseil*, Centre de la politique concernant les victimes (CPV)

Les derniers mois ont été très chargés pour le CPV. Le programme solide du gouvernement à l'égard de la justice pénale a eu d'importantes répercussions sur les questions touchant les victimes au Canada. Un bon nombre d'initiatives en matière d'élaboration de politiques, de réforme législative, de prestation de services et de sensibilisation du public ont été entreprises depuis le dernier numéro du *Bulletin CPV* et nous sommes heureux de pouvoir vous en faire part.

Plus tôt cette année, le CPV a eu l'honneur de travailler avec M. Christopher Ducharme, poète et président de la British Columbia Bereavement Helpline (ligne d'entraide en cas de deuil de la Colombie-Britannique), en vue de produire une vidéo pour la section « Échanger sur nos expériences » du site Web de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels (SNSVAC). Plus loin, vous pourrez lire ce que Christopher a pensé de la production de cette vidéo.

Comme toujours, si vous avez des commentaires à formuler au sujet de ce numéro du *Bulletin CPV* ou des sujets à proposer, n'hésitez pas à nous les transmettre. Entre-temps, au nom du CPV, je tiens à souhaiter à tous nos lecteurs un été merveilleux et reposant.

## Récents développements sur l'importance des questions touchant les victimes au Canada

- En avril, le premier ministre a annoncé un nouveau programme fédéral de soutien du revenu, dans le cadre duquel les parents qui ont à faire face à la mort ou à la disparition d'un enfant victime d'un acte criminel seront admissibles à recevoir 350 \$ par semaine durant une période allant jusqu'à 35 semaines.
- Récemment, le gouvernement a déposé un projet de loi pour modifier le *Code criminel* de sorte que l'âge soit considéré comme un facteur aggravant lors de la

détermination de la peine. Si ce projet de loi est adopté, il aidera à protéger les aînés de nos collectivités contre des actes de violence ou de fraude, tout en tenant les contrevenants responsables de leurs gestes.

- Le projet de loi C-10, *Loi sur la sécurité des rues et des communautés*, comprenait diverses modifications, qui visaient notamment à : permettre aux victimes d'actes de terrorisme d'engager des poursuites contre les états étrangers inscrits sur la liste, non seulement parce qu'ils appuient le terrorisme, mais aussi parce qu'ils ont commis un acte de terrorisme; accorder le droit aux victimes de participer aux audiences des commissions de libération conditionnelle et tenir les victimes au courant du comportement et du traitement des contrevenants, et éliminer l'admissibilité à la réhabilitation pour des crimes graves. De plus, ce projet de loi visait à mettre fin aux libérations conditionnelles des contrevenants accusés d'infractions graves avec violence et permettrait de mieux protéger les enfants des infractions d'ordre sexuel grâce à la mise en place de peines minimales obligatoires ou au renforcement des peines existantes et d'autres mesures relatives à la détermination de la peine.
- Le gouvernement a également déposé un projet de loi visant à accroître le montant de la suramende compensatoire fédérale et à supprimer le pouvoir discrétionnaire des juges d'ordonner qu'aucune suramende compensatoire ne soit infligée. Les fonds collectés au moyen de la suramende aident les provinces et les territoires à offrir des services aux victimes d'actes criminels. Le projet de loi C-37 fait l'objet d'un examen à la Chambre des communes.
- Dans le Budget 2012, on a annoncé que 7 M\$ seront accordés au Fonds d'aide aux victimes. Le ministre, Rob Nicholson, a rappelé cet engagement lors du Colloque de la SNSVAC 2012, tenu à Ottawa, le 23 avril dernier. Les centres de défense de l'enfance et les organisations offrant des services aux victimes bénéficieront directement de ce financement additionnel. Les formulaires de demande sont maintenant disponibles sur le site Web du Centre de la politique concernant les victimes (CPV).
- Enfin, près de 10 M\$ provenant du Fonds d'aide aux victimes ont été accordés aux provinces et aux territoires pour les cinq prochaines années pour les services aux victimes d'actes criminels. Les fonds aideront les provinces et les territoires à élaborer et à offrir les services jugés comme prioritaires au sein de chaque administration respective.

## **Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels 2012 : Un survol**

Le thème de la SNSVAC 2012, « Aller de l'avant », a reconnu le parcours que doivent naviguer les victimes d'actes criminels, les gouvernements de tous les paliers et les fournisseurs de services d'aide aux victimes pour créer un nouveau normal après la victimisation. Les questions touchant les victimes ont été soulevées dans l'ensemble du pays et, pour la première fois, des activités ont été organisées dans chaque province et territoire au cours de la semaine. Pendant le Colloque annuel de la SNSVAC, le ministre de la Justice, Rob Nicholson, et le sénateur Pierre-Hugues Boisvenu, ont pris

la parole et le conférencier Victor Veith a prononcé un discours très inspirant. Veuillez consulter la page Web de la SNSVAC pour en apprendre davantage et pour visionner la série de vidéos dans la section « Échanger sur nos expériences » 2012.

Le CPV tient à remercier généreusement les membres dévoués du Comité organisateur de la SNSVAC qui sont d'ailleurs déjà à l'œuvre pour organiser la SNSVAC 2013. Nous aimerions savoir comment vous avez souligné la SNSVAC 2012 au sein de votre collectivité. Veuillez nous en faire part par courriel à l'adresse suivante : [webadmin@justice.gc.ca](mailto:webadmin@justice.gc.ca).

## **Nouvelle campagne contre la violence à caractère sexuel d'Ontario**

« Traçons-les-limites » est une nouvelle campagne bilingue et provinciale contre la violence à caractère sexuel. Elle a été créée par Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (AOcVF) et l'Ontario Coalition of Rape Crisis Centres (OCRCC). Les deux organismes ont consulté de nombreux partenaires, notamment des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, des intervenantes de terrain et des organismes de lutte contre la violence faite aux femmes. L'objectif était de créer une campagne représentant la diversité ethnique, linguistique, culturelle, économique et géographique de l'Ontario.

« Traçons-les-limites » est une campagne qui vise à permettre aux Ontariens et Ontariennes de réfléchir et de discuter de la violence à caractère sexuel. La campagne revient sur plusieurs mythes et permet aux personnes de l'entourage d'intervenir de façon efficace et sécuritaire.

[tracons-les-limites.ca](http://tracons-les-limites.ca)

Pour plus d'information ou pour commander du matériel : [info@tracons-les-limites.ca](mailto:info@tracons-les-limites.ca)

## **Une entrevue avec M. Christopher Ducharme, le défenseur des intérêts des victimes :**

**1. Chris, merci d'avoir accepté de nous raconter votre histoire dans le cadre de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels (SNSVAC) 2012. Votre vidéo, qui se trouve dans la section « Échanger sur nos expériences » du site Web de la SNSVAC (<http://www.semainedesvictimes.gc.ca/accueil-home.html>), a été visionnée plus de 1 000 fois.**

Je suis heureux de savoir que nous avons été en mesure de joindre tant de personnes à l'échelle du pays. J'aimerais bien afficher la vidéo sur le site Web de mon organisation, [www.bcvictimsofhomicide.com](http://www.bcvictimsofhomicide.com) (le site sera lancé sous peu). Je suis fier d'avoir participé au tournage de cette vidéo, surtout en raison du

thème « Aller de l'avant » SNSVAC, parce ce que je crois qu'il s'agit d'un ajout précieux au système de justice pour les victimes au Canada. Le sentiment d'unité qui découle des 160 activités organisées d'un bout à l'autre du pays est la preuve d'un mouvement visant à libérer les victimes de la douleur et de la tragédie grâce à la guérison, à l'espoir et à l'établissement de liens avec la collectivité et les personnes qui leur sont chères.

**2. L'utilisation de la vidéo pour faire part de l'expérience d'une victime est une approche relativement nouvelle pour le CPV. Pouvez-vous décrire à nos lecteurs comment s'est déroulé le tournage de cette vidéo?**

Produire une vidéo a été une expérience incroyable qui m'a surtout permis de faire passer le message concernant l'importance d'établir un programme de groupes de soutien axé principalement sur la satisfaction des besoins des personnes vivant un deuil en raison d'un homicide. Il n'a pas été facile de présenter mon histoire à la population, mais je considère ce genre d'occasion comme une façon de faire un sacrifice pour aider les autres.

**3. Chris, vous êtes un poète respecté. D'ailleurs, vous avez lu un de vos poèmes lors du Colloque de la SNSVAC de l'année dernière, à Ottawa. Dans quelle mesure est-il différent de raconter son histoire dans une vidéo (maintenant affichée sur le site Internet) plutôt qu'à l'écrit ou à l'oral?**

Le fait de parler devant un public tangible est une expérience enrichissante. Il a été thérapeutique pour moi de voir et de ressentir la réaction des personnes à qui je racontais mon histoire.

**4. Que diriez-vous à d'autres victimes qui songent à faire part de leur expérience au public?**

Je les encouragerais sérieusement à réfléchir à l'incidence considérable qu'elles peuvent avoir sur les collectivités de notre pays. Je crois qu'il est important d'établir un réseau de soutien pour se préparer au tournage d'une vidéo et d'entretenir de bons rapports avec les producteurs et les intervieweurs.

**5. Votre histoire dépeint votre résilience personnelle et votre capacité de surmonter une situation de tragédie afin de venir en aide à d'autres victimes. Pouvez-vous nous dire ce que signifie pour vous le thème de la SNSVAC de cette année?**

Je crois que l'échange sur nos expériences est une excellente façon de faire comprendre aux gens le processus de deuil pour qu'ils puissent mieux aider les victimes d'actes criminels à aller de l'avant.

Je vous remercie de m'avoir permis de répondre à ces questions et de m'avoir choisi pour le tournage d'une vidéo promotionnelle pour la SNSVAC de cette année.